



AMÉNAGEMENT URBAIN ET LEED I ET II (FORMATION DE 2 JOURNÉES)

11 et 18 juin 2013

Les critères de performance LEED seront présentés à travers les grands thèmes environnementaux de l'aménagement urbain. Les impacts et les défis de l'application réelle de ces normes seront aussi analysés.

- Présenter les systèmes d'évaluation de la performance environnementale LEED et particulièrement LEED 2009 pour l'aménagement de quartiers et LEED Canada pour les constructions
- Présenter et analyser les principaux thèmes environnementaux et comprendre leur participation dans une évaluation LEED et les défis et difficultés dans leur application.

CATÉGORIE

Environnement et responsabilité sociale

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement des certifications LEED
- Comprendre les grands thèmes environnementaux associés à l'aménagement urbain
- Comprendre l'implication des exigences LEED dans un processus de conception et construction

Principaux éléments du contenu

Jour 1 et jour 2

1. Présentation générale de LEED

- a. Historique
- b. Mission
- c. Outils

- d. Fonctionnement
- e. Grilles d'évaluation

2. Principaux thèmes

Pour chacun des thèmes, nous présenterons les enjeux environnementaux associés, dans le domaine de l'aménagement et de la construction tout en faisant un lien avec les exigences LEED des différents systèmes (NC et ND).

• SITES

- o Choix de terrain
- o Protection de la faune et flore, restauration.
- o Protection des sols
- o Gestion de la pollution
- o Patrimoine

• TRANSPORTS

- o Mode de transport
- o Aménagement adapté
- o Ratio et infrastructure

• EAU

- o Gestion de l'eau de pluie
- o Consommation (usage domestique, irrigation)
- o Gestion des eaux usées
- o Protection/ qualité de l'eau (érosion...)

• MATIÈRES (MATÉRIAUX ET RESSOURCES)

- o Consommation de ressources naturelles

• DECHETS

- o Gestion
- o Réduction
- o Utilisation

• ÉNERGIE

- o Consommation des Infrastructure

- Consommation des bâtiments
- Cycle de vie /GES...
- Systèmes partagés
- Sources d'énergie
- Énergie passive

- **AMÉNAGEMENT URBAIN**

- Paysage
- Circulation
- Modes d'implantation et accès (soleil, parcs, services...)
- Aménagement de rue
- Éclairage urbain
- Densité
- Mixité
- Accès aux services (qualité du milieu urbain)

- **MISE EN SERVICE** (exploitation)

3. Conclusion

Mise en garde et résumé des principaux défis d'application

Évolution des normes et nouveaux critères en gestation

Survol des autres normes et références internationales

Grands défis environnementaux et sociaux du 21^{ème} siècle, ayant un impact certain sur l'urbanisme et l'architecture



Guy Favreau, architecte LEED BD+C, Vice -président, Architecture et développement durable Ædifica

Monsieur Guy Favreau est membre fondateur et vice-président architecture et développement durable de Ædifica. Il apporte une grande expérience dans la conception et en développement du design architectural, ainsi que dans les études d'intégration urbaine. Depuis 1995, il développe une expertise de pointe dans le domaine du développement durable et dans l'application de stratégies écologiques et intègre cette approche dès la conception des projets.

Monsieur Favreau a pour mission d'approfondir et de promouvoir le développement du design écologique, particulièrement en réponse aux demandes croissantes d'organismes publics et parapublics dans ce domaine. Les nombreuses reconnaissances qui lui ont été adressées de même que sa participation, à titre de conférencier invité, à plusieurs événements d'envergure nationale et internationale, témoignent de sa contribution.



Audrey Monty, architecte LEED BD+C, directrice développement durable Ædifica

Architecte et membre de l'Ordre des architectes du Québec, Audrey Monty oeuvre chez Ædifica depuis plus de douze ans à titre de chargée de projet où elle s'occupe principalement des projets à forte saveur écologique, que ce soit comme conceptrice ou à titre de consultante auprès d'autres firmes d'architecture et clients privés. Cette pratique de l'architecture lui permet de maîtriser les outils d'évaluation de la performance environnementale, les stratégies écologiques et leur application dans un processus de réalisation de projet.

Titulaire du titre d'architecte DPGL de l'École d'architecture du Languedoc Roussillon en France et diplômée de L'École d'architecture de l'Université Laval à Québec, Mme Monty est également diplômée de l'École de médecine de Montpellier en "Environnement et Santé". Son approche de l'architecture bénéficie des deux cultures et d'une connaissance de savoir faire vernaculaires différents. Elle est aussi membre et présidente du Comité technique des bâtiments durables de l'OAQ depuis 2004.